



VILLE DE MARANGE-SILVANGE

12, rue de l'Abani - 57535 - Tél. 03 87 34 61 70 - Fax 03 87 34 61 75
Email : accueil@mairie-marange-silvange.fr

ARRETE N°120/2026

Le Maire de la Commune de MARANGE-SILVANGE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 44 et R 225,

VU le Code de la Route et notamment ses articles L325-1, L 325 et L 325-11,

VU l'Instruction Interministérielle du 07 juin 1977 sur la signalisation routière,

CONSIDERANT, qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement rue de l'Abbaye, chemin du Cimetière et place de la Marjottée, en raison de travaux effectués par la société TLE, sise 31 rue du Général Rascas 57220 BOULAY.

ARRETE

Article 1^{er} : Du jeudi 22 octobre 2026 au vendredi 23 octobre 2026, de 07 heures 30 à 17 heures, la chaussée sera rétrécie et la circulation des véhicules se fera par alternat sur demi-chaussée. La vitesse sera limitée à 30 km/h. Le stationnement de tout véhicule sera interdit à hauteur du chantier.

Article 2 : La circulation sera régulée, au besoin, par feux de chantier ou par une personne munie d'un piquet K10.

Article 3 : La signalisation réglementaire sera apposée par l'entreprise pour permettre l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par Procès-verbal qui sera transmis aux Tribunaux compétents.

Article 5 : La Gendarmerie et la Police Municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne de l'exécution du présent arrêté.

Marange-Silvange, le 15 octobre 2026

Le Maire,
Yves MULLER



Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.
Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr
Notifié le